

RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS pour la nouvelle ADULTE

ARTICLE 1 : ORGANISATEUR

L'organisateur du concours est le Café littéraire philosophique cannois, ci-après désigné comme "l'organisateur", siège social 73 boulevard de la République
06400 Cannes

ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation au concours est ouverte aux personnes majeures, sans aucune restriction géographique.

1. Les membres de l'association Café littéraire et philosophique cannois peuvent participer sans frais.

L'inscription se fait en remplissant un formulaire spécifique, qui sera disponible dans l'onglet du site de l'association (www.cafephilo-cannois.com) ÉVÉNEMENTS :CONCOURS DE NOUVELLES ETE 2025 . Ce formulaire doit être complété avant le 24 juillet à 12h00, incluant les informations personnelles du participant (nom, prénom, date de naissance, adresse, email, numéro de téléphone).

Les non-membres de l'association peuvent également participer, moyennant une inscription de 15 € TTC minimum. (Si vous souhaitez devenir membre, cf le site) Pour valider leur inscription, les participants non-membres devront remplir un formulaire dédié après l'achat. Ce formulaire leur sera proposé immédiatement après le paiement, puis également envoyé par courriel. Il devra être complété avant le 24 juillet à 12 h 00, en incluant les informations personnelles du participant (nom, prénom, date de naissance, adresse, courriel, numéro de téléphone).

ARTICLE 3: MODALITES DE PARTICIPATIONS

THEME ET GENRE DE LA NOUVELLE

Le thème est MYSTÈRES ENSOLEILLES et le genre de la nouvelle est libre.

1- Critères d'Éligibilité

Chaque nouvelle doit respecter les critères suivants :

- Longueur : Maximum de 10 000 signes, espaces compris.
- Format : Les nouvelles doivent être soumises au format Microsoft Word (DOC, DOCX), police Arial, taille 12, interligne de 1,5.
- Langue : Les nouvelles doivent être écrites en français.

Les textes dont le niveau de maîtrise de la langue française est jugé insuffisant lors de la présélection seront éliminés. Cela inclut : plus de trois fautes d'orthographe par page

- Erreurs récurrentes de grammaire
- Compréhension difficile due à une surcharge de texte

ARTICLE 4 : DOTATIONS

RÉCOMPENSES

Le Prix du 1er Lauréat : 1 formation avec accompagnement personnalisé à distance pour écrire son livre d'une valeur de 4 200 €. Cette formation, d'une durée d'un an, comprend : Un Parcours de 12 modules en fiches détaillées, 10 Séances de coaching personnalisées avec un expert en coaching et 2 ateliers collectifs. La bêta lecture de votre manuscrit : analyse des 20 000 premiers mots (équivalent à 50 pages) de votre texte et transmission d'un rapport de 2 à 3 pages avec notre retour sur le ressenti en tant que lecteur.

La mise en page de votre livre, l'impression et la livraison de votre livre : 5 exemplaires

Le prix de la formation à gagner inclut tous les frais associés à la formation, y compris la participation aux 2 ateliers collectifs et la livraison des exemplaires imprimés du livre.

- Prix des 15 premiers Lauréats : Les 15 premiers lauréats recevront un exemplaire imprimé d'un livre regroupant les nouvelles des 15 gagnants. Ce recueil leur sera envoyé directement à domicile.

Le recueil de nouvelles sera par ailleurs partagé au format électronique avec tous les membres de l'association de café littéraire et de philosophie.

ARTICLE 5 : SÉLECTION DES GAGNANTS

JURY ET CRITÈRES DE SÉLECTION

Le jury est composé de professionnels du milieu littéraire et sera chargé de sélectionner les meilleures nouvelles en fonction des critères suivants :

- Qualités de la langue
- Qualités orthographiques
- Construction narrative
- Construction des personnages
- Construction de l'ambiance/des décors
- Originalité
- Pertinence du propos/ouverture
- Réussite de la chute/clôture
- Force émotionnelle

Les textes dont le niveau de maîtrise de la langue française sera évalué lors de la présélection seront écartés. Les critères d'élimination incluent :

- Plus de 3 fautes d'orthographe en moyenne par page.
- Des erreurs récurrentes de grammaire et de syntaxe rendant la compréhension difficile.
- Une présentation désordonnée ou non conforme aux règles typographiques, au point de nuire à la lisibilité.

Soumission de nouvelles :

- Chaque participant est autorisé à proposer un seul texte, lequel doit être inédit, n'ayant jamais été publié ni primé dans un autre concours.
- Seul le premier texte soumis sera pris en compte.
- Les participants devront soumettre leur nouvelle exclusivement via le formulaire qui leur sera envoyé par e-mail et qui sera accessible dans l'espace ÉVÉNEMENT à partir du 24 juillet 2025.
- La date limite de soumission est fixée au 7 septembre 2025 à minuit.
- Le nom du participant ne doit apparaître ni dans le texte de la nouvelle ni dans le nom du fichier envoyé.

Le nom du fichier doit commencer par CNCLPC-2025- suivi du titre de la nouvelle (par exemple, si la nouvelle s'intitule « Les Bedeaux de la Croisette », le fichier Word doit être nommé CNCLPC-2025-Les Bedeaux de la Croisette).

Les résultats seront annoncés le 23 octobre 2025 à 18 h 30 lors d'une vidéo en réel via la page Instagram cafépilocannois ainsi que par courriel.

ARTICLE 6 : DUREE DU CONCOURS

CALENDRIER

- Clôture des inscriptions : 24 juillet 2025 à 12 h
- Webinar informatif : 24 juillet à 18 h 30
- Soumission des nouvelles : du 24 juillet 2025 au 7 septembre 2025 à minuit
- Annonce des résultats lors d'un direct via la page Instagram
- et par courriel : 24 octobre à 18 h 30

Envoi du recueil imprimé aux lauréats et partage de la version électronique au sein de l'association de café littéraire et philosophie aux alentours du 20 décembre 2025.

ARTICLE 7 : DONNÉES PERSONNELLES

DROITS D'AUTEUR

Les participants garantissent que leurs œuvres sont des créations originales. En s'inscrivant, les auteurs acceptent que leur nouvelle soit diffusée et publiée dans son intégralité, dans le cadre de la communication du concours, ainsi que sur le site et les réseaux sociaux de l'organisateur. Ce dernier se réserve ce droit pour une durée indéterminée. Les droits d'auteur demeurent la propriété des participants, mais café littéraire philosophique cannois se réserve le droit de publier et d'utiliser les textes.

DROITS POUR UNE DURÉE INDETERMINÉE

Les droits d'auteur demeurent la propriété des participants. Toutefois, l'association Café Littéraire et Philosophique Cannois se réserve le droit de publier et d'utiliser les nouvelles lauréates à des fins non commerciales.

Droits réservés par l'auteur :

Propriété intellectuelle de l'œuvre
Droit de publier l'œuvre ailleurs après le concours
Reconnaissance en tant que créateur original

Droits accordés à l'organisateur :

Diffusion dans le cadre du concours
Publication sur le site et les réseaux sociaux
Utilisation à des fins non commerciales
Durée indéterminée pour ces droits

L'association Café Littéraire et Philosophique Cannois se réserve également le droit de publier et d'utiliser les textes.

PLAGIAT

Les textes soumis doivent être des œuvres originales et ne doivent pas avoir été publiés antérieurement, que ce soit sous format papier ou numérique. Toute tentative de plagiat, même partielle, entraînera le rejet du texte concerné par les organisateurs. De plus, l'auteur impliqué sera interdit de participer à de futures sessions du concours.

DONNÉES PERSONNELLES

Les informations personnelles des participants sont collectées uniquement pour les besoins de l'organisation du concours et ne seront pas utilisées à des fins commerciales. Ces données seront conservées pendant une durée de un an à compter de la clôture du concours. Passé ce délai, elles seront supprimées, sauf obligation légale contraire.

Conformément à la législation en vigueur sur la protection des données, notamment le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, et de portabilité des données le concernant. Ces droits peuvent être exercés en contactant l'Organisateur à l'adresse

électronique « info@cafephilo-cannois.com » ou par courrier à l'adresse suivante :
café philo cannois,

73 boulevard de la république,
06400 Cannes, France.

ARTICLE 8 : ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation à ce concours implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.
Aucun recours ne pourra être fait à l'encontre des décisions du jury.

ARTICLE 9: RESPONSABILITE

L'organisateur ne peut pas être tenu responsable en cas de force majeure ou d'événements extérieurs pouvant affecter le déroulement du concours

ARTICLE 10 : LOI APPLICABLE

le présent règlement est soumis à la loi du 21 mai 1836

CONTACT

Pour toute question concernant le concours,
veuillez contacter l'Organisateur à l'adresse suivante :

info@cafephilo-cannois.com

ou via la page instagram [cafephilocannois](#)

ou la page facebook [cafephilocannois](#)